



être là

Vous faites une demande d'aide au recouvrement auprès du SARVI.

## Liste des pièces justificatives

**Attention : seuls les dossiers complets seront traités**

- le formulaire de demande d'aide au recouvrement,
- la copie de la décision pénale, **revêtue de la formule exécutoire** vous accordant des dommages et intérêts,
- la copie du certificat de non-appel, de non-opposition ou de non-pourvoi **mentionnant la date et le mode de signification**,
- la copie d'un justificatif d'identité en cours de validité,
- les éléments complémentaires sur le patrimoine, les revenus, l'employeur de l'auteur, à fournir sur papier libre,
- la copie de la décision de la CIVI et de sa notification (le cas échéant),
- relevé d'identité bancaire (RIB ou RIP).